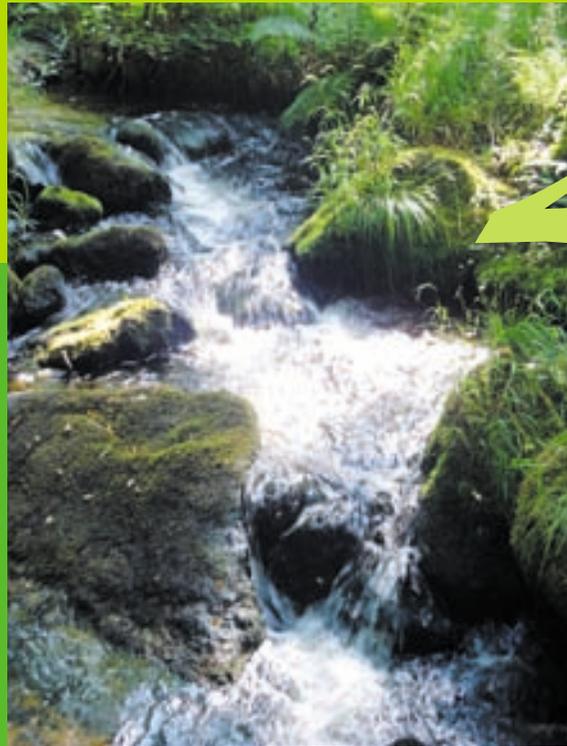


Les champs de pierres et cascades d'Augerolles

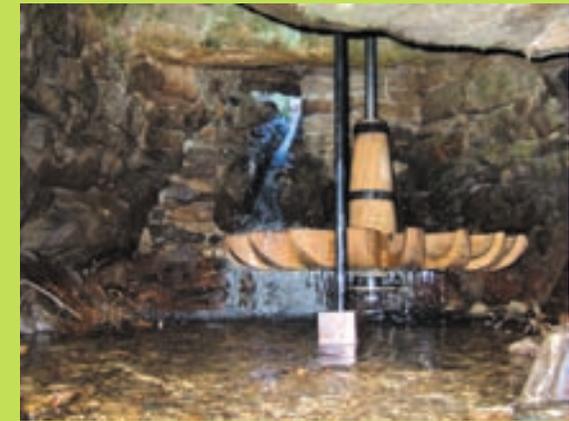


Sentier découverte

Commune de Saint-Pardoux-Morterolles

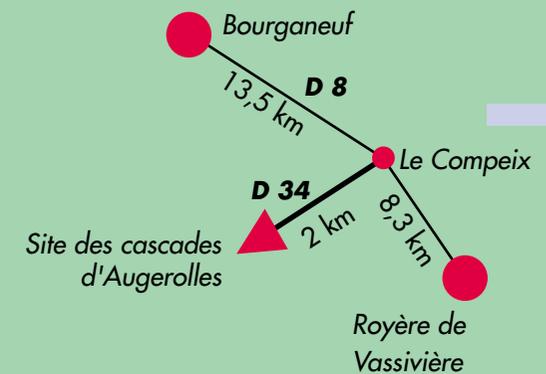


Le sentier découverte



Comment s'y rendre ?

Depuis Bourgneuf, suivre la direction Royère de Vassivière et prendre à droite (virage serré D34), dans le bourg du Compeix, direction les cascades d'Augerolles. Après quelques virages, le parking aménagé à gauche est le point de départ de la balade



Descriptif du tracé

Départ :

Du parking, prenez le chemin tout droit en direction de **l'atelier de taille de pierre 1**. Dirigez-vous ensuite dans la descente sur la gauche. Au panneau **la carrière 2**, tournez à droite pour y accéder. Revenez sur le chemin principal. Engagez-vous à droite sur le **pont-planches 3**. A l'intersection, prenez à gauche, direction **la tourbière 4**. Empruntez le caillebotis jusqu'à la tourbière. Revenez ensuite sur vos pas. Montez à gauche dans le chemin creux. A la fourche, bifurquez à droite, direction **le Moulin 5**. Descendez à droite au panneau du chanvre : vous pouvez apercevoir l'ancien **moulin à chanvre** ; sinon restez sur le chemin principal. Au **moulin d'Augerolles**, prenez à gauche dans la montée, en suivant le balisage.

Continuez tout droit dans le bois de feuillus. Au carrefour en T, allez à droite. Traversez le bief, puis poursuivez tout droit. Au panneau fléché marqué du symbole point de vue, sortez du chemin sur la droite et parcourez quelques mètres dans la parcelle pour profiter du point de vue sur la vallée. Reprenez le chemin à droite, serpez dans les bois. Au sortir du bois de sapin, (point de vue sur le village de La Vedrenne), entamez la descente dans les lacets sinueux du sous-bois. En contrebas du sous-bois, franchissez un autre bief et dirigez-vous en face vers le ruisseau du Grand Ruisseau. Empruntez la passerelle en bois et poursuivez sur les caillebotis.

Au **moulin des Charreaux 6** (vestiges), grimpez à droite. A l'intersection en T, tournez ensuite à droite, au-dessus du ruisseau pour surplomber les cascades. A la fourche, prenez à droite (point de vue sur les cascades).

S'engagez dans le bois de sapins, au milieu du **champ de pierres**. A l'intersection, allez tout droit et regagnez le chemin en bordure de la route. Empruntez les escaliers, puis continuez à droite. Vous êtes revenus au-dessus de la carrière du départ. Tournez à gauche pour revenir au parking.

Informations pratiques

Chaussures de randonnée conseillées.

Informations complémentaires sur les 18 panneaux explicatifs sur site

Distance : 2,8 km

Temps : 1h30

Départ : Parking aménagé

Difficulté : moyen

Balisage : **Jaune**



Interdit quad et moto, impraticable VTT

Continuité de sentier 

Changement de direction 

Mauvaise direction 

jeu de piste pour les enfants
avec **Sam le Renard**.

Demandez le livret à l'Office de Tourisme
à Bourganeuf ou à Royère de Vassivière.



Les Champs de Pierres et cascades d'Augerolles



Le site des champs de pierres et cascades d'Augerolles est un ensemble naturel protégé en tant que site inscrit. Le Grand Ruisseau, affluent de la Maulde, serpente en fond d'alvéole des villages du Compeix, de chez Brouillard et d'Augerolles. Il draine ainsi nombre de rus et coule tranquillement dans une lande humide, en phase de reboisement naturel. Les sols gorgés d'eau et tourbeux permettent le développement d'une végétation spécifique aux milieux humides.

A partir d'un vieux pont-planches, le Grand Ruisseau s'engage dans une gorge à pente douce, puis plus raide où il s'insinue entre les blocs de granite et constitue une succession de cascades.

Des deux côtés du Ruisseau, on peut découvrir de magnifiques murets de pierres sèches, vestiges d'une activité agricole ancienne. Aujourd'hui, les versants sont reboisés naturellement au gré de l'abandon des cultures ou ont fait l'objet de reboisements artificiels résineux.



Le bruit puissant de l'eau s'impose avant même que l'on aperçoive le cours tumultueux du Grand Ruisseau et favorise une ambiance sauvage quelque peu mystérieuse. Le fond du talweg s'élargit par moment et apparaissent alors des amoncellements de blocs de granite, blocs de roche dure, décrochés des versants et lentement entraînés vers le fond du vallon. Ils constituent des Champs de Pierres, phénomène géologique remarquable. Sur les versants, ont été construits des canaux étroits suivant les courbes de niveaux et qui servaient à l'irrigation et à l'alimentation de moulins, dont cinq vestiges subsistent sur le Site.

La restauration du Site a permis tout au long du circuit de mettre en évidence les curiosités du milieu naturel : faune et flore, géologie et évolution dans le temps, ainsi que bon nombre d'activités humaines tombées en désuétude. Le petit village d'Augerolles accroché à la pente douce sur un replat, comporte de belles maisons en pierre, des granges et un vieil abreuvoir en granite réutilisé en fontaine.



L'atelier du tailleur de pierre

La région du Compeix est un centre de la taille de la pierre et a compté jusqu'à 80 ouvriers travaillant à la taille et à l'extraction du granite. La production est essentiellement la pierre taillée pour la construction et les monuments. Plusieurs tailleurs de pierre se sont installés au Compeix depuis 1870. Aux alentours de nombreux tailleurs indépendants étaient payés à la tâche. Sur ce site le Sieur Jaubinet a exploité et taillé jusqu'en 1930.



Ces tailleurs s'abritaient des intempéries sous des abris sommaires. Le travail de taille était cependant rémunérateur, le salaire pouvant être le double de celui d'un instituteur mais malheureusement, beaucoup d'entre eux étaient atteints de silicose, maladie professionnelle. Visite de l'Établissement Nourrisseau au Compeix sur rendez-vous : Tél. : 05 55 64 96 73.

"Les accrus"

Les accrus sont des peuplement forestiers qui se sont installés naturellement sur un terrain laissé libre de toute activité. Ils se caractérisent par des arbres de franc pied nés de graines au gré de leur dépôt. A l'origine, un terrain abandonné se couvre d'herbes hautes dans lequel les oiseaux et certains mammifères par leurs déjections amènent des graines de fruit prédisposées à la germination : ronces, prunellier, bourdaine, sureau..., s'installe alors la fruticée.



Progressivement, les saules et les bouleaux vont remplacer la fruticée, qui laisseront eux-même la place aux chênes puis aux hêtres. Les arbres composant le peuplement seront fonction, à toutes les étapes, des végétaux présents aux alentours.

L'exploitation de la pierre : la carrière

Le granite exploité ici est un granite à deux micas. Sa coloration diffère selon la profondeur des couches.



Jusqu'à 5 mètres, on peut voir le granite le plus fin, appelé granite jaune. A partir de six mètres, il devient gris et après dix mètres, il est presque bleu.

La pierre a été exploitée un peu partout, notamment sur les collines appelées puy en Limousin. L'exploitation subsiste aujourd'hui sur le Puy Manibaud.

Les blocs de granite étaient tirés de la carrière par des animaux, au moyen de tireforts ou déplacés manuellement à l'aide de rouleaux de bois percés en bout et actionnés avec une pince.

Le pont-planches



Le pont-planches est constitué de deux assises et un pilier central en blocs appareillés qui soutiennent des poutres de granite. Aucun travail d'ajustement n'est visible, "les planches" sont seulement juxtaposées. Ce type de pont n'apparaît pas sur le plan cadastral de 1831. Il peut être daté de la fin du XIX^{ème} siècle.

"Les prestations" étaient une redevance en nature ou heures de travail, que chaque propriétaire devait à la commune en fonction de son bien. La taxe foncière a remplacé cette redevance depuis les années 1950. L'entretien des ponts, des chemins ou voies communes étaient assurés par ce moyen.

La tourbière

Lycopodium clavatum
(espèce protégée)



La tourbe est un combustible fossile formé de la décomposition partielle de végétaux en milieu humide. D'une teneur en carbone d'environ 60%, elle est un médiocre moyen de chauffage, elle dégage beaucoup de fumée et fait beaucoup de cendres.

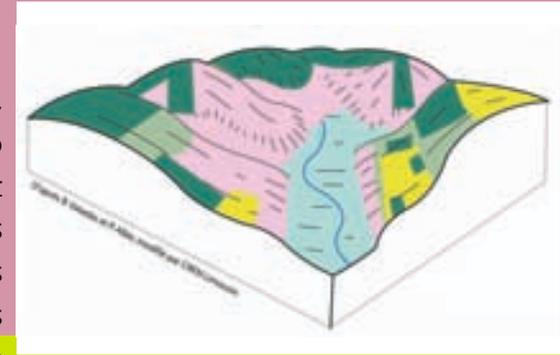


L'extraction était exercée jusque dans les années 1950 par les personnes ne possédant pas de bois de chauffage. Cette tâche était effectuée au printemps ; les briques tranchées étaient mises à sécher tout l'été. La tourbe était rentrée et entreposée à l'automne, après la récolte du seigle. la tranche et la pelle-bêche étaient des outils d'extraction



L'alvéole d'Augerolles

La Montagne limousine, située entre 600 et 980 mètres d'altitude, est caractérisée par des formes douces et des dénivellations modérées qui s'expliquent par une lente altération de la roche granitique.



Cette évolution s'est effectuée sur des millions d'années alternant climats chauds et humides et climats froids et humides, à l'origine de l'érosion différentielle du socle granitique. L'alvéole est la structure paysagère typique de la Montagne limousine.

L'abondance des formes s'impose : fourmillent des collines, des vallons en berceau, des vallées larges subitement rétrécies. Les cuvettes largement façonnées, plus ou moins grandes, portent le nom d'alvéoles et présentent un agencement particulier :

- ▶ un fond plat et humide qui sert de pâturage où s'écoulent les eaux,
- ▶ des replats en pourtour, où se trouvent les bourgs et champs cultivés,
- ▶ des cloisons aux versants raides et formées de hautes croupes, anciennement recouvertes de landes et terres de parcours pour le bétail.



Le pipit farlouse

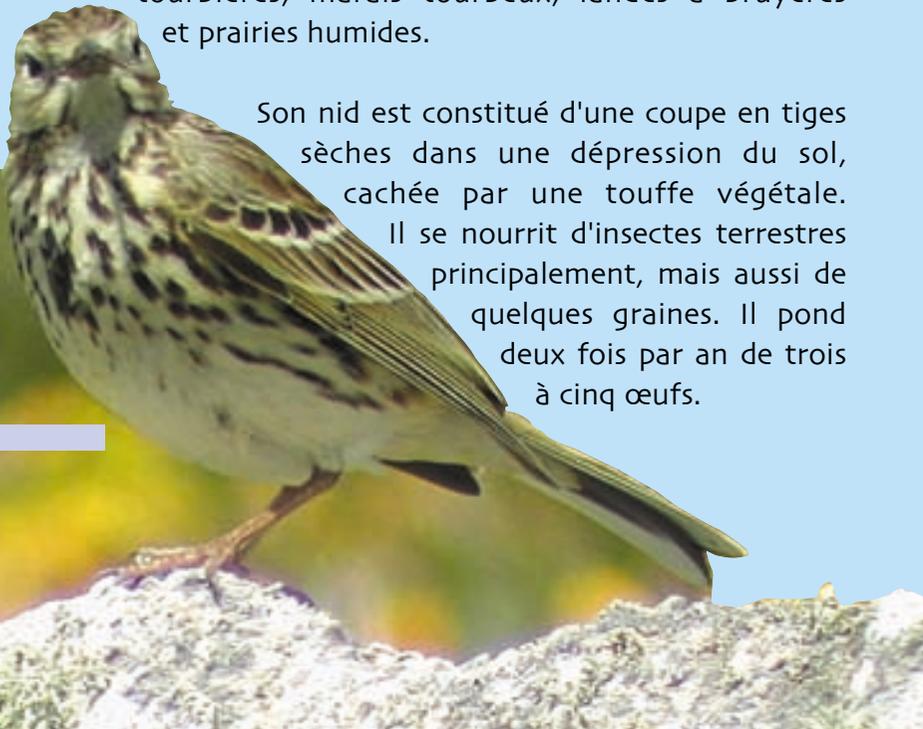
ESPÈCE PROTÉGÉE

Il possède un corps allongé, des ailes assez longues, légèrement échancrées. Dessus vert olive strié de brun noir, petite moustache noire, gorge blanchâtre, dessous blanc grisâtre ou crème roussâtre, nettement tacheté de noir à la poitrine et sur les flancs.

Il fréquente les terrains humides, dégagés à végétation herbacée basse et dense avec parfois quelques arbres, tourbières, marais tourbeux, landes à bruyères et prairies humides.

Son nid est constitué d'une coupe en tiges sèches dans une dépression du sol, cachée par une touffe végétale.

Il se nourrit d'insectes terrestres principalement, mais aussi de quelques graines. Il pond deux fois par an de trois à cinq œufs.



Le lézard vivipare

ESPÈCE PROTÉGÉE



Membres courts et massifs, corps allongé, queue épaisse terminée par une courte pointe. Le dos brun présente une bande vertébrale brun foncé, ponctuée de taches brun clair et foncé, disposées en bandes longitudinales. Les flancs d'un brun plus sombre que le dos sont également tachetés. La face ventrale est orangée ou rouge tachetée de noir chez les mâles, jaune ou rose uni ou moucheté de noir chez les femelles. Il mesure de douze à dix-huit centimètres.

Il fréquente les milieux humides : marécages, tourbières, landes rases, prairies, lisières de forêts.

Diurne, il hiverne d'octobre à mars. Il se nourrit d'insectes.

Il pond pendant juillet et août entre quatre et onze œufs. Les jeunes sortent immédiatement de l'œuf. Pour résister au gel, son corps produit une forme d'antigel très performant. Des chercheurs étudient cette substance qui pourrait être utilisée dans les greffes d'organe pour les conserver plus longtemps.

Les chemins creux, l'ancien parcellaire

Les anciens chemins sont souvent appelés chemins creux, car ils sont bordés de murets. Ici les murs servent d'une part à retenir la terre des talus et d'autre part à marquer la limite des parcelles voisines. Les chemins étaient souvent empierrés avec des dalles sur lesquelles on peut remarquer les traces d'usure des roues de charrettes cerclées de fer, soit avec des pierres plus petites placées debout en hérisson.

Beaucoup de témoignages assurent que les murs en bordure des chemins étaient montés ou entretenus l'hiver par les maçons du Limousin par le biais des prestations.



ne glisse dans le champ du voisin. Les murs périphériques des parcelles servaient aussi de clôtures pour le bétail.



Le chanvre

Cette culture pratiquée par toutes les familles a disparu au début du XX^{ème} siècle. Elle fournissait la matière première pour fabriquer le linge de maison : draps, nappes, torchons, mais aussi linge de corps, chemises et toutes sortes de sacs, cordes et câbles. Le chanvre était très solide et quasiment inusable. Les graines étaient semées fin mai, début juin sur les meilleures terres, fumées abondamment et travaillées avec soin.

Les pieds mâles ont des fleurs en grappe et portent le pollen, les pieds femelles, plus grands, ont des fleurs en épi et portent les graines : le chènevis. Ramassés en deux fois, mâles fin août, femelles fin septembre, les pieds étaient liés en bottes, laissés à mûrir, les épis coupés et battus et les tiges trempées dans l'eau froide des ruisseaux ou des pêcheries pour le rouissage. Lorsque les fibres se détachaient, le chanvre était mis à sécher. Le teillage, à la main ou avec une broie permettait de séparer les fibres. Une fois bargué, le chanvre en filasse était amené au moulin pour le bréjer (assouplir).

La graine de chènevis était broyée pour en extraire l'huile qui servait à alimenter les lampes ou les lanternes mais aussi rentrait dans la composition des peintures et du savon noir. Les tourteaux (restes de graines après broyage et extraction d'huile) servaient d'aliment au bétail ou d'engrais.

Le droit d'eau



En amont du cours d'eau ou suivant la déclivité des ruisseaux, des prises d'eau et rigoles (levades ou levada) étaient aménagées en courbes de niveau afin d'assurer l'irrigation des replats et des parcelles cultivées ou encore pour assurer l'alimentation en eau de villages. Ici plusieurs rigoles ont été créées sur chaque rive du Grand Ruisseau :

- Rive droite jusqu'au village de La Vedrenne pour l'irrigation.
- Rive gauche, outre l'irrigation, cette rigole alimente les moulins d'Augerolles.

La déclivité ou la chute aménagée par coursier ont permis d'utiliser la force motrice de l'eau pour actionner des mécanismes à cuillère à axe vertical.

Certains de ces aménagements hydrauliques ont été construits par les Gallo-romains en Creuse (Chabrières). Les rigoles d'Augerolles sont cadastrées sur le cadastre napoléonien de 1831.

Le Moulin d'Augerolles

Le moulin, reconstruit en 2006, présente les caractéristiques architecturales suivantes :

- toit à double pente recouverte de chaume.
- murs en pierres sèches à double pignon.
- petites ouvertures en pignon, porte étroite et lucarne en meurtrière à l'opposé.
- sol dallé reposant sur poutres de granite.

Le mécanisme est composé d'un arbre vertical actionné par une roue à 15 cuillères, fixé à la meule tournante par palier métallique.

La meule dormante est solidaire de la structure. Le relevage du mécanisme se fait par la trempure (poutre basse de butée), commandée par l'épée de trempure depuis l'intérieur du moulin. L'alimentation en grain est assurée par la trémie avec secoueur actionnée par le bâtonnet qui frotte sur la meule tournante. Un coffre à farine recueille la mouture. Une vanne de décharge permet d'interrompre l'alimentation en eau. Le coursier en pierre assure la chute d'eau par son inclinaison, et ses parois resserrées quant à elles augmentent la force motrice.

Plusieurs moulins sont présents successivement tout au long de la vallée, traditionnellement tous construits à l'identique.

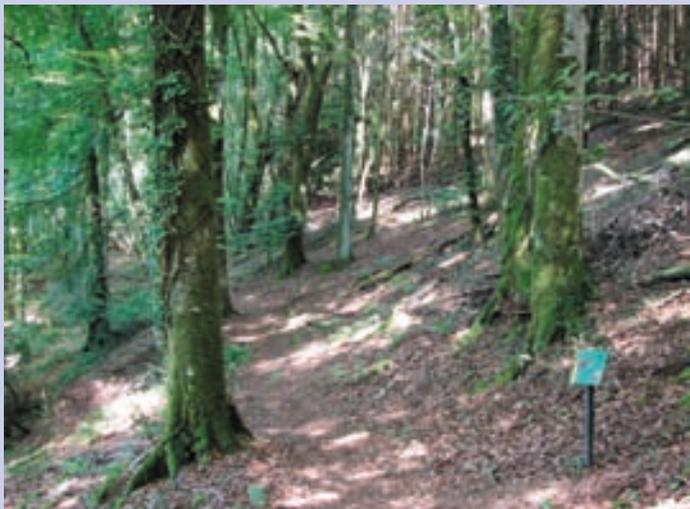


La botanique forestière

Le taillis est un peuplement dont les arbres sont issus de rejets de souches. Il est exploité tous les quarante à cinquante ans.

La futaie est un peuplement dont les arbres sont issus de graines ou de plants. Les arbres sont alors dits de franc pied. Ce type de peuplement permet de maintenir des arbres de gros diamètre aptes à fournir des bois de valeur.

Le taillis sous futaie est un mélange des deux peuplements. Dans le même temps, les arbres de futaie arrivés à maturité sont exploités et remplacés par des baliveaux (arbres jeunes nés d'ensemencement lors de la coupe



précédente). Les peuplements en place ici sont des taillis ou accrus vieillissants ayant l'aspect de futaie sur souche et de taillis sous futaie. Ils sont dénommés hêtraie à houx.



Blechnum spicant
Source : J.S. Peterson

Le Pic Noir et le Pic Épeiche

ESPÈCES PROTÉGÉES



Le pic noir mesure 45 centimètres, c'est le plus grand Pic d'Europe au plumage noir uni. Le mâle porte une calotte rouge et la femelle une tache rouge à la nuque. Son vol est lourd et un peu onduleux.

Il fréquente les futaies de conifères et de hêtres des régions montagneuses. Il creuse une très grande cavité à orifice ovale dans un fût d'arbre, parfois à très grande hauteur.



Source : R. Hendrick

Le pic épeiche mesure 22 centimètres et se distingue par un dos noir avec de grandes taches blanches sur les ailes. Le dessous est blanc non rayé, le rouge sous la queue est coupé net. Le mâle arbore une tache rouge à la nuque, absente chez la femelle. Il s'alimente rarement à terre et vit dans tous les milieux arborés.

Le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux

ESPÈCES PROTÉGÉES



Le cincle plongeur appelé aussi merle d'eau est de la grosseur d'un étourneau, mais plus trapu. Tête brune, dos et ventre ardoisé, bavette d'un blanc éclatant bordé de roussâtre. Il possède une double paupière qui améliore sa vision dans l'eau.

Il affectionne les cascades, chutes d'eau, cours rapides à eau limpide. Parades et chants de décembre à juin. Il se nourrit de larves aquatiques, petits crustacés et petits mollusques. Il plonge dans les eaux peu profondes, nage et peut marcher sur le lit. Il pond deux fois par an de 4 à 5 œufs.



La bergeronnette des ruisseaux se distingue par un corps élancé, une queue très longue et carrée. Dos gris cendré, croupion olive, dessous jaune vif, flancs blanchâtres, petit sourcil blanc diffus, moustaches blanches, gorge noire, queue noire largement bordée de blanc sur les côtés. La femelle et le mâle en hiver ont la gorge blanche. Il fréquente les eaux douces bordées de rochers, berges abruptes et affectionne les cours d'eau rapides, rivières et torrents.

Le Moulin des Charreaux

Ce moulin possède une alimentation en eau particulière : perpendiculaire à la rigole par l'intermédiaire d'un coursier aérien constitué de traverses de granite formant une gouttière et assemblées par des clavettes de fer.

Le sol du moulin et son dallage sont conservés. Un deuxième moulin situé en contrebas est en ruines.

L'état du bâtiment a permis de déterminer les bases architecturales pour la restauration du moulin d'Augerolles. Le toit était en chaume. Pendant la seconde guerre mondiale, il était déjà en mauvais état.



Les Champs de Pierres



En fond d'alvéole, après le pont, le Grand Ruisseau s'est enfoncé profondément en gorge dans le granite le moins résistant.

Une ambiance périglaciaire a provoqué un lent glissement de l'arène vers le bas de pente. Au dessus de ces arènes sont visibles de gros blocs anguleux. Cette formation de blocs est le témoin d'épisodes encore plus froids caractérisés par un engel profond et un dégel superficiel.

C'est ce processus qui explique les imposants champs de boules et de blocs qui obstruent le ruisseau d'Augerolles dans un double mouvement :

- ▶ des apports latéraux provenant des puits de la Vedrenne et de Buze - Bois d'Ici.
- ▶ une reprise longitudinale dans le sens du talweg (fond de vallée) élaborant un véritable glacis de rochers en contre bas des cascades : les Champs de Pierres.

La Communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière



Les autres sites à visiter à Saint-Pardoux-Morterolles

Le Musée de la Grange Brodée

Pierrette Drapiewski vous accueille dans ce magnifique musée privé, qui présente une collection unique de broderies traditionnelles, marquoirs, points comptés et des pièces d'une riche collection de nécessaires à broder.



- Dans le village du Breuil.
Tél : 05 55 64 15 83.
Ouvert en saison.
Sur rendez-vous le reste de l'année.

La tourbière de l'Etang Bourdeau



Ce site Natura 2000 présente une richesse écologique intéressante. En effet, malgré la faible superficie du site, la quasi-totalité des stades évolutifs d'une tourbière y sont présents. De plus, sont inventoriées de nombreuses espèces végétales et animales rares et protégées telles que l'Andromède à feuilles de pollium, la Droséra à feuilles rondes ou la Loutre.

- Site accessible depuis la D8 entre Bourgneuf et Royère-de-Vassivière.
parking aménagé et panneaux explicatifs sur place.

La lande d'Augerolles

Ce site d'intérêt patrimonial présente plusieurs attraits. Tout d'abord, il s'agit de l'une des plus grandes landes montagnardes à myrtilles de la région. A ce titre, elle constitue un habitat pour de nombreuses espèces végétales et animales dont certaines sont rares et protégées : le Lycopode en Massue et l'Engoulevent d'Europe. D'autre part, elle offre un des plus beaux points de vue de la Communauté de communes de Bourgneuf – Royère de Vassivière.

- Site accessible par le village d'Augerolles ou à partir des cascades d'Augerolles (suivre balisage jaune et rouge du GR de Pays).

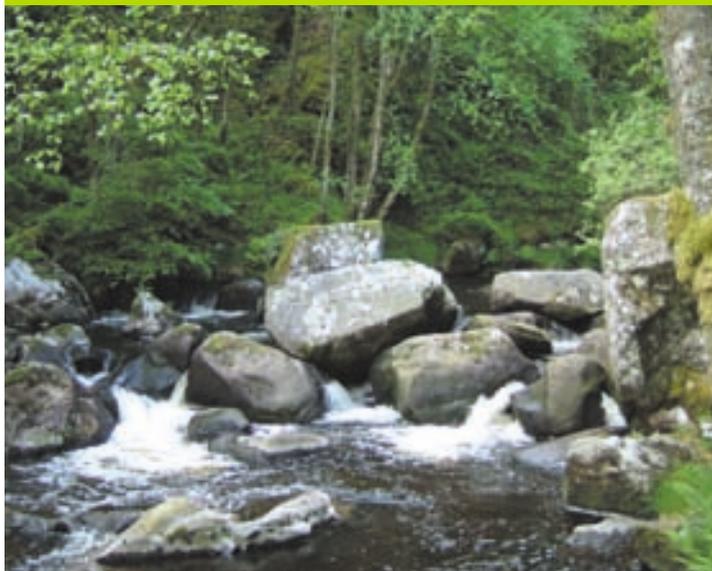


Sentier du Puy Pétru

Randonnée de 14km au départ de Saint-Pardoux-Morterolles, à la découverte des différentes essences forestières qui composent la commune.



Communauté de communes de Bourganeuf – Royère de Vassivière



La Rigole du Diable



Informations pratiques

► Office de tourisme intercommunal

3, rue Zizim - 23400 Bourganeuf
Tél : 05 55 64 12 20
Courriel : eaux-tours@wanadoo.fr
www.ot-bourganeuf.com

Place de la Mayade - 23460 Royère-de-Vassivière
Tél : 05 55 64 75 11
Courriel : office-de-tourisme-royere@wanadoo.fr
www.lac-de-vassiviere.com

► Communauté de communes de Bourganeuf - Royère de Vassivière

1, place du Mail - 23400 Bourganeuf
Tél : 05 55 54 04 95
Courriel : cc-bourganeuf-royere@wanadoo.fr
www.cc-bourganeuf-royeredevassiviere.fr

La Communauté de communes regroupe sur une superficie de 520 km², vingt communes et deux cantons : ceux de Bourganeuf et Royère de Vassivière. Situé aux portes du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, ce territoire offre un remarquable patrimoine naturel, culturel et historique protégé, que nous vous invitons à découvrir au fil des musées, des sites aménagés et des sentiers de randonnée.

